



COMMUNIQUÉ Du MAIRE

Le Gouvernement décide et les communes assument ! (comme d'habitude...)

Pour faire suite aux décisions du Gouvernement et de son ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, sur le port du masque rendu obligatoire à l'école pour les enfants dès l'âge de 6 ans, la Ville de Villeneuve d'Ascq a souhaité doter chaque enfant de nos écoles communales d'un masque en tissu lavable 40 fois dès ce lundi 2 novembre.

Gérard Caudron,
Maire
Le 2 novembre 2020